

# L'ÉCLAIR

# de Saint-Arnoult



N°167

Avril  
2022

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL

# FÊTE DE LA VILLE

P. 12-13

INVITATION

## Le plein d'activités pour toute la famille.



P. 14-15

Un conseil riche  
en projets.



P. 4-5

À l'affiche  
de votre cinéma.



P. 16

Installation  
de deux hôtels.

# Sommaire

- **Pratique** > Numéros utiles - P. 2
- **L'interview du Maire** - P. 3
- **Dossier** > Programmation du cinéma - P. 4-5
- **Actualités** > On en parle - P. 6
- **Environnement** > Espèces envahissantes - P. 7 à 9
- **Actualités** > On en parle - P. 10-11
- **Agenda** > Fête de la ville - P. 12-13
- **Conseil municipal** > Délibérations - P. 14-15
- **Scolaire** > Deux hôtels pour les insectes - P. 16
- **Culture** > Médiathèque - P. 17
- **Ma ville** > Histoire - P. 18
- **Ma ville** > Travaux - P. 19
- **Transparence** > Questions/Réponses - P. 20
- **Tribunes d'expression** - P. 21
- **Agenda** > Sortir - P. 22-23

## PRATIQUE > NUMÉROS UTILES

<b>CPAM</b> .....	36 46
<b>Canicule info service</b> .....	08 00 06 66 66
<b>Gendarmerie</b> .....	01 61 08 32 30
<b>Police secours</b> .....	17
<b>Pompiers</b> .....	18
<b>SAMU / SMUR</b> .....	15
<b>SAMU Social</b> .....	115
<b>Hôpital Dourdan</b> .....	01 60 81 58 58
<b>Hôpital Rambouillet</b> .....	01 34 83 78 78
<b>Enfance maltraitée</b> .....	119
<b>Enfants disparus</b> .....	116 000
<b>FIL santé jeunes</b> .....	22 24
<b>Personnes âgées maltraitées</b> .....	39 77
<b>SOS médecin</b> .....	36 24
<b>Urgence pour sourds et malentendants</b> .....	114
<b>Violences conjugales</b> .....	39 19
<b>SNCF</b> .....	36 35
<b>SICTOM n° Vert</b> .....	08 00 49 50 61
<b>Saint Art Funéraire 24h/24 et 7j/7</b> .....	01 30 41 28 72
<b>Pharmacie de garde :</b> - en journée : <a href="mailto:monpharmacien-idf.fr">monpharmacien-idf.fr</a> / de nuit : 17	

### Mairie

Place du Jeu de Paume - CS 50610  
78514 Saint-Arnoult-en-Yvelines Cedex  
Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : [accueil@say78.fr](mailto:accueil@say78.fr)  
Site : [saintarnoultenyvelines.fr](http://saintarnoultenyvelines.fr)

### Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h  
Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30  
Mercredi et vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30  
Samedi : 8h30 à 12h

**Police Municipale** ..... 01 30 59 30 17

### CCAS

Place du Jeu de Paume - 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines  
Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : [ccas@say78.fr](mailto:ccas@say78.fr)  
Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi : 8h30 à 12h30

### Passage de la balayeuse

25 avril (secteur vert) / 26 avril (secteur bleu)  
27 et 28 avril (secteur orange)

Merci de libérer la chaussée pour permettre le passage de la balayeuse en enlevant vos véhicules.

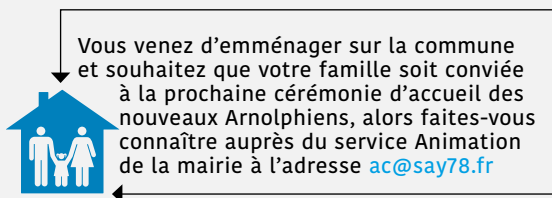


Retrouvez les zones concernées par secteur : [balayage.say78.fr](http://balayage.say78.fr)



Madame le Maire et ses adjoints reçoivent en mairie sur rendez-vous y compris le samedi matin.

Retrouvez le site internet de votre ville sur votre smartphone.



## L'ÉCLAIR

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL

# Saint-Arnoult

Dépôt légal : Avril 2022

**Directrice de la publication :**  
Joëlle Jégat

**Rédacteur, photos :** Gilles Mainvis

**Rédacteur graphiste :** Alain Dubois d'Enghien

Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : [com@say78.fr](mailto:com@say78.fr)  
[www.saintarnoultenyvelines.fr](http://www.saintarnoultenyvelines.fr)



**Créatif**  
Communication  
Création · Impression · Diffusion



## Madame le Maire répond aux questions de l'Éclair.

### **Alors qu'on n'imaginait plus cela possible, la guerre est présente en Europe. Quelle est votre réaction ?**

Je pensais que de nos jours seule l'économie pouvait être vecteur de tensions entre les nations et j'espère sincèrement que les mesures économiques prises à l'encontre de la Russie, permettront au peuple ukrainien de retrouver au plus vite la paix qu'il mérite.

En ces circonstances douloureuses, je suis touchée par l'élan de solidarité dont font preuve les Arnolphiens et l'enseigne U Express par les dons de produits de première nécessité collectés par notre CCAS. Des Arnolphiens ont également émis le souhait d'accueillir chez eux des familles ukrainiennes. Merci à toutes et tous pour votre générosité.

### **Il a été question lors du dernier conseil municipal (voir page 15) de la construction de 150 logements sur l'emplacement du terrain de camping, rue Stourm. Que pouvez-vous dire sur ce projet ?**

Il s'agit d'un projet privé mené sur une surface de près de 11 000 m<sup>2</sup> sur l'emplacement du terrain de camping. Il prévoit 150 logements dont 35 % de logements sociaux. Aujourd'hui

(ndlr : 12 mars 2022) le permis de construire est encore en instruction et durant cette période, nous ne pouvons en dire plus. Nous aborderons ce sujet dans l'Éclair lorsque cela nous sera possible, lorsque ce permis sera délivré et purgé de tous les recours.

### **À quoi doivent s'attendre les Arnolphiens pour la fête de la ville ?**

J'appelle les Arnolphiennes et Arnolphiens à nous rejoindre le 15 mai prochain pour la fête de la ville. Cette occasion permettra de redécouvrir ce qui nous a toujours permis de nous retrouver avant la pandémie. Je veux parler notamment de notre riche tissu associatif dont les bénévoles nous feront partager leur pratique. Le service jeunesse de la commune sera également présent avec diverses activités. Notre service animation qui coordonne le tout avec les services techniques a également prévu des animations pour le plaisir des petits et des grands. Une invitation est adressée à chacun en pages 12 et 13. Nous vous attendons nombreux.

Joëlle Jégat,  
Maire de Saint-Arnoult-en-Yvelines

VU SUR **actu.fr**

## Du retard pour la construction de la maison médicale.

Alors que les travaux de la maison médicale de Saint-Arnoult-en-Yvelines n'ont pas encore commencé, l'établissement de santé ne cesse pourtant de faire parler de lui.

Et le conseil municipal, majoritairement dédié à l'étude du budget 2022 en a été une nouvelle occasion.

### **À quand le début des travaux ?**

« Le contrat que nous avons nous imposait de lancer les travaux avant la fin du printemps, soit le 20 juin », introduit Arnaud Baguenier. Le premier adjoint poursuit : « L'équipe municipale précédente a cédé le terrain au Département.

Elle a aussi fait une modification du PLU ». Concrètement, une interdiction de construire frappe une partie du terrain dédié à la réalisation de la maison médicale. « Aujourd'hui, le sujet est de réparer les erreurs grossières qui ont été faites avant », poursuit Arnaud Baguenier.

...

« Cela ne nous permettra pas de tenir les délais dans lesquels nous nous étions engagés », affirme Arnaud Baguenier.

En l'état actuel du dossier « tout est repoussé pour la fin 2022, si le Département nous accompagne », poursuit-il.

Retrouvez l'intégralité de cet article sur [actu.fr](https://actu.fr)  
Par Stéphanie Petit. Publié le 16 mars. 2022





# Si Le Cratère m'était conté.

Cinéma  
Le Cratère

## À l'affiche.

Savoir apprécier un bon film est une qualité louable. Mais gérer une salle de cinéma et satisfaire le plus grand nombre demande bien plus de qualités encore. Découvrons comment se planifie la programmation des films de votre cinéma Le Cratère.



**A**vant d'être immortalisé sur « la pellicule », un film né de l'accord entre un producteur, encore dénommé studio (Disney, Universal, Warner, Sony, Gaumont, Appolo...) qui va le financer et d'un réalisateur en charge de coordonner comédiens et équipes techniques afin d'en respecter le story-board.

Une fois dans « la boîte », un film doit être commercialisé. Il rejoint alors un réseau de distribution propre à chaque studio. Le temps est compté, car quatre mois après sa sortie en salle, un film est ensuite distribué en VOD (vidéo à la demande). Autant dire que tout sera fait pour optimiser son succès au cinéma durant ce laps de temps.

Avec 6 127 écrans en France en 2020, il est évident que notre cinéma Le Cratère doté d'une unique salle évolue sur un secteur très concurrentiel. N'omettons

pas le fait, qu'en plus d'être une salle de cinéma, il est aussi une salle de spectacle pour le théâtre, les concerts et les spectacles des associations, du conservatoire et des écoles. Autrement-dit, son écran n'est pas toujours disponible.

### Obtenir un film, c'est se soumettre aux conditions du distributeur

Devant l'enjeu de rentabilité, le distributeur veut s'assurer que le nombre d'entrées soit au maximum dès les premiers jours de projection et impose des conditions en fonction de la semaine de diffusion.

### Un seul objectif : satisfaire son public

Afin de préserver une diversité dans la programmation et satisfaire un public le plus large possible, votre cinéma municipal Le Cratère a fait le choix de se positionner en semaine 2 et 3,



### Sortie nationale (semaine 1)

- 2 séances par jour
- 3 séances les mercredi, samedi et dimanche
- Interdiction de diffuser un film concurrentiel

### Semaine 2

- 2 séances par jour
- Interdiction de diffuser un film concurrentiel

### Semaine 3

- 1 séance chaque jour
- 2 séances les mercredi, samedi et dimanche

### Semaine 4

- 1 séance par jour



plutôt qu'en sortie nationale. Cela lui permet ainsi d'assurer la programmation de trois films par semaine : un blockbuster - un film français et un film d'Art et Essai ou d'animation

## Le Cratère fait partie du réseau Micromégas

En son unique nom, le Cratère ne ferait pas le poids face aux multiplexes pour obtenir une programmation de qualité. Il a donc rejoint le réseau Micromégas qui localement réunit 7 cinémas pour un total de 15 écrans :

- Espace Marcel Carné (Saint-Michel-sur-Orge) 3 écrans
- Calypso (Viry-Châtillon) 3 écrans
- Cinoches (Ris-Orangis) 4 écrans
- Ciné 220 (Brétigny-sur-Orge) 2 écrans
- Yeux d'Elsa (Saint-Cyr-l'École) 1 écran
- Atmosphère (Marcoussis) 1 écran
- Le Cratère (Saint-Arnoult-en-Yvelines) 1 écran

C'est avec l'ensemble des représentants de ces salles qu'est établi le choix des films projetés, garantissant ainsi aux distributeurs 6 semaines de diffusion pour chaque titre.

## Une programmation judicieuse

Avec une unique salle, votre cinéma Le Cratère s'illustre régulièrement côté affluence. Il affiche même une hausse de ses entrées lorsque les chiffres nationaux sont à la baisse (hors période Covid).

Après avoir compté moins de 20 000 entrées en 2010, puis 36 000 en 2015, il a atteint son plus haut en 2019, avec 46 000 billets vendus.

Avec un tarif plein à 7 €, un tarif réduit à 5,50 € et un tarif super réduit à 5 € le jeudi à 21h, cela vaut peut-être le coût de patienter la semaine 2 pour amener toute la famille au cinéma.

## Le saviez-vous ?



Le 5 décembre 2021, comme 48 autres cinémas en France, Le Cratère projetait en avant-première le film de Bernard Campan « Presque ».

À cette occasion, votre cinéma a enregistré le plus grand nombre d'entrées.

Merci à vous !

# Une soirée du court-métrage local le 1<sup>er</sup> octobre 2022 au Cratère.

## APPEL À FILMS

**Cinéastes de la région, c'est le moment de partager vos films sur grand écran !**

L'association JOLIE PROD, organise depuis 3 ans des JOLIE SOIRÉES CINÉMA dans les Yvelines.

Leur but est d'encourager les pratiques du court-métrage en favorisant la promotion de la culture locale, grâce à la mise en réseau d'amateurs et de professionnels, au profit des habitants de la région.

Le cinéma **Le Cratère** accueillera pour la première fois, une **JOLIE SOIRÉE CINÉMA le samedi 1<sup>er</sup> Octobre 2022 à 20h30.**

La projection des films retenus sera accompagnée d'interviews des représentants des œuvres et d'échanges avec le public. L'événement est une soirée découverte de talents et de courts-métrages. Il ne s'agit en aucun cas d'un festival (aucune compétition, aucun prix).

## Conditions de participation :

- La sélection s'effectue sur la production française ou francophone postérieure au 1er janvier 2021 sur le territoire du sud-Yvelines et environs.
- Le réalisateur ou des acteurs du film sont originaires ou habitants du sud-Yvelines ou environs (même si la production est étrangère, il est possible de s'inscrire).
- Le film devra être représenté par au moins un membre de l'équipe le jour J (en cas de sélection)
- La soirée est ouverte aux seuls films de fiction.
- La durée des films doit être de 20 minutes maximum.
- Les films sélectionnés seront avertis dans la première partie du mois de juillet.
- Les films non francophones doivent être sous-titrés en français.
- Les films publicitaires ou institutionnels ne sont pas admis

**Inscrivez vos films dès aujourd'hui et ce jusqu'au 17 juin 2022 en envoyant le lien (youtube, vimeo, ...) par mail à [contact@jolieprod.fr](mailto:contact@jolieprod.fr) - En objet : JOLIE Soirée cinéma SAY**



**Nouvelle présentation.** Depuis le mois de mars, le programme du Cratère a bénéficié d'une nouvelle présentation. Elle permet de mettre un film à la Une et le renouvellement chaque mois de sa couleur dominante.



# Nouvelle carte d'électeur dotée d'un QR code.



## Suffrage.

Avant chaque scrutin, on se pose toujours les mêmes questions. Où est ma carte d'électeur ? L'ai-je bien reçue ? J'ai deux cartes d'électeur, laquelle prendre ? D'ailleurs est-elle indispensable pour voter ? Toutes les réponses...



La nouvelle carte d'électeur sera distribuée par la Poste quelques jours avant le premier tour de l'élection présidentielle. Faute de carte d'électeur, il est tout de même possible de voter sur présentation d'une pièce d'identité munie de votre photo.

**E**n vue de la prochaine élection présidentielle (10 et 24 avril 2022) et des législatives (12 et 19 juin 2022), la mairie va vous faire parvenir une nouvelle carte d'électeur, à la condition que vous figuriez bien sur la liste électorale. Le nouveau document est doté d'un QR code.

En scannant ce QR code, vous accédez directement à l'ensemble des démarches utiles sur le site dédié aux élections du ministère de l'Intérieur. Vous pouvez également consulter des informations générales sur les élections : rôle, finalité du vote et modes de scrutin.

### À quoi sert ce QR code ?

Le QR code présent sur les nouvelles cartes électorales renvoie au site [elections.interieur.gouv.fr](http://elections.interieur.gouv.fr) vous permettant d'accéder à l'ensemble des démarches liées aux élections. Vous pouvez ainsi facilement :

- vérifier votre situation électorale ;
- trouver votre bureau de vote ;

- vous inscrire en ligne sur les listes électorales, notamment en cas de changement d'adresse ;
- effectuer une demande de procuration en cas d'absence le jour du scrutin ;
- vérifier à qui vous avez donné procuration ou qui vous a donné procuration.

Ce QR code est le même pour toutes les cartes et pour tous les électeurs. Il n'y a aucune collecte de données personnelles. Il ne sert qu'à orienter l'utilisateur vers le portail internet dédié aux élections du ministère de l'Intérieur.

**À savoir :** Sur la nouvelle carte électorale, votre numéro national d'électeur a été mis en valeur. Ce numéro est désormais nécessaire pour établir une procuration.

La date limite d'inscription sur la liste électorale pour prendre part à l'élection présidentielle était fixée au 2 mars 2022. Si vous avez manqué cette échéance, vous pourrez voter pour les législatives, à la condition de vous inscrire avant le 6 mai 2022.

### À quoi sert la carte électorale ?

La carte électorale, ou carte d'électeur, est délivrée à toute personne inscrite sur les listes électorales. Elle est valable pour toutes les élections sans limite de validité.

Elle doit comporter :

- vos nom, prénoms, adresse et date de naissance ;
- votre identifiant national d'électeur ;
- le lieu et le numéro du bureau de vote où vous devez vous rendre pour voter.

La carte électorale peut comporter la signature du maire et le cachet de la mairie. Vous devez la signer.

Le jour du scrutin, pour voter, vous devez présenter un document prouvant votre identité. La présentation de la carte électorale n'est pas obligatoire pour pouvoir voter, elle est cependant conseillée, cela facilite le travail des membres des bureaux de vote.



# Zoom sur 3 espèces végétales à caractère envahissant.



## Elles sont parmi nous.

Les invasions biologiques représentent la deuxième cause d'appauvrissement de la biodiversité après la destruction des habitats. Des plantes introduites prolifèrent, modifient voire remplacent les écosystèmes locaux et engendrent la banalisation des paysages.

**L**es espèces exotiques envahissantes et les impacts qu'elles engendrent sont une préoccupation majeure pour les gestionnaires d'espaces naturels, notamment pour les habitats à fort enjeu de conservation mais également pour les espaces verts et zones humides.

### **Le Laurier du Caucase, *Prunus laurocerasus***

En hiver lorsque les feuilles sont tombées, le houx, les pins restent verts ainsi que le Laurier du Caucase ou Laurier Palme installé hors des jardins, avec son port arborescent et ses feuilles bien vertes et vernissées.

Cet arbre fleurit et fructifie, ses drupes noires sont consommées par certains oiseaux qui

disséminent les graines via leurs fientes. Il se multiplie surtout aussi par le développement de ses racines qui drageonnent ou par marcottage.

Le Laurier Palme vendu en jardinerie est essentiellement utilisé pour les haies comme pare-vue. Il est considéré comme une plante envahissante sur une grande partie de l'Europe.

Le Laurier du Caucase se développe au détriment des espèces locales, des jeunes arbres et des plantes printanières nécessitant de la lumière. Il modifie le paysage. Son implantation hors des jardins résulte des dépôts de déchets verts abandonnés par les particuliers souvent en limite forestière et de la dissémination

de ses graines par les oiseaux.

**Conseils :** Emportez vos restes de tailles à la déchèterie et choisissez des buissons d'espèces locales pour vos haies.

### **Le saviez-vous ?**

Le Laurier Palme est toxique pour l'homme et pour certains animaux domestiques. Tiges, feuilles, graines et au-delà de 10 fruits provoquent vomissements, nausées, céphalées, détresse respiratoire et troubles neurologiques nécessitant une hospitalisation rapide, entraînant parfois la mort. Comme beaucoup de plantes dangereuses, il est aussi utilisé en pharmacologie.



**Le noyer du Caucase,  
*Pterocarya fraxinifolia***

Le Noyer du Caucase est présent au parc de l'Aleu le long de la Rémarde. L'abattage d'une première partie a commencé cet hiver.

Cette espèce est déclarée « plante invasive » dans ses milieux de prédilection comme les zones humides et bords des rivières. Elle se reproduit à une vitesse catastrophique surtout par drageonnement, formant des boisements denses préjudiciables à la végétation indigène des ripisylves. Elle a été introduite en Europe en 1784 et en 1862 en France.

Très peu d'informations sont disponibles concernant la gestion du Noyer du Caucase. À condition d'être testées avant d'être réalisées à grande échelle, quelques méthodes de gestion peuvent toutefois être envisagées.

**Une lutte concertée (Photo)**

Le choix a été fait en lien avec les gardes-rivières de Rambouillet Territoires de procéder à l'abattage de ces arbres afin de redonner de la lumière au cours d'eau du parc de l'Aleu et ainsi limiter leur prolifération. Une partie du linéaire de noyers a été éliminée. Une surveillance des rejets est mise en place et

une plantation par bouturage de saules est mise en œuvre par les services des espaces verts afin de concurrencer et peut être à terme éliminer ces arbres classés envahissants. Un suivi permettra de voir l'évolution de ce peuplement. Le Noyer du Caucase comme la plupart des noyers, serait aussi capable de produire une substance limitant la reprise de la végétation locale. A suivre...

**La Renouée du Japon,  
*Raynouria japonica***

En Europe vers 1850, elle a été une plante ornementale courante devenue aujourd'hui une invasive indésirable. La Renouée du Japon est représentée actuellement par 2 espèces et leurs hybrides, en tout une trentaine de noms botaniques.

**Des « petits noms latins » en pagaille !**

Probablement introduite une première fois au moyen-âge pour ses qualités fourragères, elle réapparaît ensuite dans la littérature au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Carl Thunberg, Suédois et élève de Linné, arrive au Japon en 1775 et échange des plantes contre des connaissances médicales. Quelques échantillons sont envoyés à Maarten Houttuyn, médecin botaniste à Amsterdam, qui en 1777 complète le travail initié par Linné, commettant une erreur qui fait classer la Renouée dans un nouveau genre et l'appelle *Raynouria japonica*, nom oublié ensuite jusqu'en 1901.

En 1846 elle est rebaptisée *Polygonum cuspidatum* par Philipp von Siebold, docteur et naturaliste bavarois. Il fonde une compagnie horticole et la Renouée connaît un immense succès « vigoureuse, médicinale, ornementale, mellifère... » et « inextirpable » ! La même plante a été distribuée sous un autre nom *Polygonum sieboldii* jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup>. C'est une plante stérile qui envahit l'Europe simplement par multiplication végétative. Une espèce proche, la Renouée



de Sakhaline, collectée dans l'extrême-Orient Russe par un médecin, s'échange aussi dans les jardins et est introduite en France en 1869. Cette dernière espèce, très fertile, s'échappe des jardins, s'hybride avec la première pour donner ce que l'on pourrait appeler des « super-hybrides » !

La Renouée change encore et encore de nom entre 1900 et 2011. C'est tout un capharnaüm nominatif dans la grande histoire de la botanique jusque dans les années 2000 car avec la naissance de la phylogénie moléculaire, en 2011, 2 genres distincts et 2 noms sont alors attribués : *Raynouria japonica* (Houtt., 1777 - ou *Fallopia japonica*) et *Reynouria sakhalinensis* (F.Smidt) Nakai, 1922 (Famille des Polygonaceae).

De 1777 à 2011 la Renouée a donc été baptisée une dizaine de fois mais durant toutes ces années elle s'est installée confortablement démontrant son pouvoir adaptatif sans commune mesure.

**Une faculté pour conquérir :  
Le TOP des envahissantes**

Pionnière dans son milieu d'origine, elle sait survivre aux conditions difficiles. Elle émet des substances inhibant la croissance de ses voisines et grandit rapidement. Ces Renouées et leurs descendances hybrides représentent :

- des formes sélectionnées par la nature pour reconquérir les espaces,
- des plantes géantes à forte productivité et grande diversité génétique

Au parc de l'Aleu, le long de la Rémarde, l'abattage du noyer du Caucase a débuté. Des boutures de saule y seront plantées prochainement.





- des hybrides qui se croisent entre eux ou avec les espèces parentes

Si la Renouée du Japon est plus fréquente que celle de Sakhaline, elle est souvent l'espèce invasive (avec l'hybride) ayant la plus forte dynamique d'expansion sur notre continent et également en France.

Ces plantes colonisent les rives des cours d'eau mais aussi les bords de routes ou terrains abandonnés.

Leur impact est négatif sur nos espèces végétales autochtones et animales associées, menaçant les espèces fragiles et la régénération naturelle, l'installation des aulnes, saules ou frênes qui assurent la stabilité des berges.

Abondantes, elles modifient les communautés d'arthropodes, diminuent la diversité des coléoptères, isopodes et autres formicidés, même si, à contrario, elles augmentent celle des hémiptères (pucerons, punaises...). Leur présence associe des super colonies de fourmis *Lasius neglectus* provenant de l'Est de la mer Noire très agressives envers nos espèces locales.

## **200 ans de présence en Europe. Comment lutter ?**

- L'extraction des rhizomes qui peuvent atteindre 10m de longueur et s'enfoncer jusqu'à 3m de profondeur est compliquée et peu efficace. Un simple fragment oublié ou disséminé reforme une plante.
- La fauche provoque une augmentation de la densité des

tiges. C'est une méthode longue qui doit être accompagnée de replantations ciblées.

- Les traitements phytocides testés ne détruisent pas les rhizomes en totalité.
- La lutte biologique avec des insectes herbivores ou des pathogènes fongiques sont à l'étude.
- La lutte préventive en détruisant les terres porteuses des plantes est une action peu utilisée en France. Les terres contaminées par les rhizomes de Renouées doivent être traitées par criblage très fin ou exportées auprès de plateforme d'Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI), ou ISDND (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux).
- La renaturation des rives en reconstituant les ripisylves et les peuplements forestiers est peut-être la meilleure méthode, associée à d'autres.

Peu importe leur nom latin, les Renouées se jouent des tentatives d'éradication sans que l'on sache clairement pourquoi. Elles risquent bien de rester longtemps chez nous, le mal est fait.

Prenons le bon côté des choses. La Renouée se mange et est toujours consommée au Japon. Sa prédilection pour les zones polluées et sa capacité à concentrer zinc, cuivre et plomb dans les racines et les feuilles n'engagent néanmoins pas à leur consommation ! Les chèvres l'adorent. Elle est médicinale et produit un puissant antioxydant appelé resvératrol. Elle sert de refuge aux insectes et offre son nectar aux abeilles en automne.

Communiquer sur sa présence, avertir, conseiller, prendre conscience de la fragilité de nos espèces locales et lutter en combinant plusieurs actions pourra peut-être limiter sa présence.

Aujourd'hui, les avis convergent pour considérer leur éradication comme impossible et la réalisation d'objectifs de gestion réalistes

est priorisée. Il paraîtrait que la présence des Renouées soit de mieux en mieux acceptée car difficile à combattre mais tout en conservant une action de lutte ciblée dans certains lieux.

## **Une question se pose : où faut-il agir et où faut-il laisser faire ?**

Présente un peu partout sur les bords de la Rémarde, dans les endroits privés ou communaux, nous avons choisi de continuer une lutte ciblée au parc de l'Aleu. Soyons tout de même réalistes, sa forte présence dans certains lieux laisse à penser qu'elle s'implantera comme partout ailleurs sur le territoire.

## **Quelques conseils pour vos haies !**

Certains sites de ventes donnent des conseils peu avisés sur le choix de l'occultation et de la plantation, tout d'abord en préconisant la pose de brise-vues plastiques dits « efficaces, durables et sans entretien » ! Il suffit de se promener dans les rues pour les observer rapidement défraîchis, déchirés, pendant de leur support et donc peu agréables à regarder...

Sachez que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ne les autorise pas. Il est préférable d'attendre tranquillement 3 ans pour voir s'étoffer une haie végétale.

## **Quelles espèces à proscrire pour ma haie ?**

Bambou, laurier, thuyas voilà les espèces proposées le plus couramment... et invasives !

De la lutte internationale à la lutte locale, chaque acteur est utile pour la préservation de la biodiversité. Choisir les essences, acheter et planter sont des actions auxiliaires précieuses à la portée de tous.

*Consulter la liste des essences locales préconisées par le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse :*

[essences-locales.say78.fr](http://essences-locales.say78.fr)



## La solidarité en faveur des Ukrainiens s'organise.



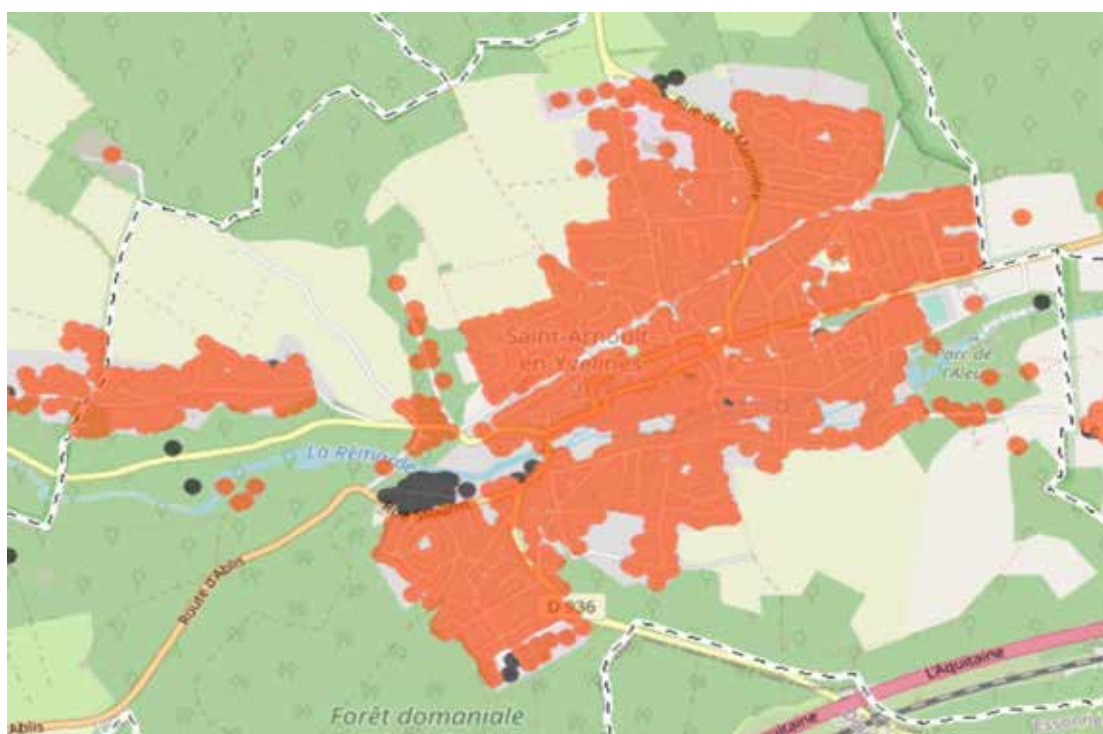
**D**epuis le 1<sup>er</sup> mars et sur proposition du département des Yvelines, notre commune via le CCAS centralise les nombreux dons des Arnolphiens en faveur des familles ukrainiennes déplacées. Chaque lundi et jeudi, de 15h30 à 17h, les produits de première nécessité (denrées non périssables et produits d'hygiène) sont collectés à la salle Louise Michèle, 2 rue des Remparts.

Une démarche à laquelle certaines enseignes de la commune se sont également associées. Cet élan de solidarité a permis de charger un premier camion de Rambouillet Territoires dès le 9 mars. Notre agglomération assure ainsi la remontée des dons du territoire vers une plateforme qui les réexpédie vers les pays limitrophes à l'Ukraine.

Pour rappel, la nature des besoins est : denrées alimentaires non périssables, couvertures chaudes, produits d'hygiène neufs, produits médicaux neufs (masques, bandages, solutions désinfectantes, gants jetables...)

**Vous avez la possibilité d'accueillir gratuitement une famille, contactez le CCAS : 01 30 88 25 20 ou 01 30 88 25 34.**

## Fibre optique : 98 % des foyers raccordés.



**D**ébuté en fin d'année 2019 par l'opérateur Orange, le déploiement de la fibre optique sur notre commune touche à sa fin.

À la date du 11 février 2022, 3018 des 3232 points équivalents logements étaient raccordés au réseau internet par la fibre optique. Seuls subsistaient donc 214 logements non encore raccordés.

Parmi ceux-ci figuraient 102 refus, 65 logements neufs, 42 raccordements pour lesquels les travaux étaient en cours, 3 raccordements complexes (plus de 2,5 km de tirage nécessaires) et 2 raccordements nécessitant un élagage.

**Des questions liées au déploiement de la fibre optique ? Rendez-vous sur [fibre-optique.say78.fr](http://fibre-optique.say78.fr)**



## Le printemps affiche les couleurs.



**L**a plantation de 49 arbres effectuée cet automne sur la partie de la coulée verte située le long de la rue Jean-Moulin face aux locaux de la gendarmerie et du centre de secours et celle plus discrète de quelques centaines de narcisses dans le parc Arsonneau révèlent ce printemps leur palette de couleur. Dernièrement, la visite du pépiniériste où ont été acquis ces arbres âgés d'une dizaine d'année a permis de confirmer leur bon état sanitaire, comme le démontre d'ailleurs aujourd'hui les premiers rameaux fleuris.

## Élagage, abattage et plantation au parc de l'Aleu.



**L**'état de santé d'une trentaine d'arbres dans le parc de l'Aleu va se traduire par leur abattage. D'ailleurs, l'un d'eux n'a pas résisté aux derniers coups de vent, et s'est couché sur ses voisins. De nouveaux arbres aux essences locales préconisées par le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse vont venir resserrer les rangs après ces abattages devenus nécessaires pour la sécurité des usagers.

## L'environnement, c'est aussi là où on vit.



**E**n matière de gestion des déchets, la collectivité met à disposition de chacun d'entre-nous gratuitement tous les moyens pour assurer leur évacuation, sans pour autant devoir les imposer à la vue de tous et contraindre d'autres personnes à assumer leur élimination, avec à la clé cette fois un coût supporté par tous.

Pourtant trop souvent encore, lorsqu'ils ne sont pas abandonnés en lisière de forêts, on retrouve déchets et encombrants en tous genres aux pieds des poubelles, pourtant exclusivement réservés aux ordures ménagères (emballages divers et restes de cuisine), ou à même le trottoir.

Et comme respecter l'environnement, c'est aussi respecter là où l'on vit, rappelons comment bénéficier de ces services gratuits, à disposition de tous, dont certains sont accessibles à partir d'un simple coup de téléphone.

**Horaires de la déchèterie** route d'Ablis : lundi - jeudi - vendredi et samedi : 9h à 12h45 et 14h à 17h45 - dimanche : 9h à 12h45. Contact : 01 30 41 41 33

**Enlèvement à domicile** des encombrants (table, chaise, sommier, fauteuil, radiateur, lavabo, vélo...) : **numéro vert 08 00 49 50 61**



**ATELIER MAQUILLAGE**



**FRESQUE GÉANTE**



Écuries de Saint-Arnoult :  
Tours de poney

les Ludotiens :  
Jeux géants et jeux  
de plateau



# FÊTE DE LA VILLE

Champ de Foire  
& Place Jean-Moulin

15 mai 2022  
11h-18h



**Saint-Arnoult Randonnée :**  
*Pas trop viiiiiite*

10h : initiation 5 km (bâtons fournis)

13h30 : randonnée classique

14h : initiation marche endurance 12,5 km

14h15 : randonnée douce 8 km

**RESTAURATION**  
PAR L'AMICALE DU PERSONNEL



**ATELIER TATOUAGE**





**Football Club :**  
A vos baskets  
Tournoi de foot au city stade!



**CARICATURISTE**  
VENEZ VOUS FAIRE CROQUER !

**Amis de Saint-Arnoult :**  
Présentation des activités de  
l'association (voyages, sorties à la  
journée, conférences et après-  
midi jeux de société)



**CARROUSEL VOLANT**  
GARE AU VERTIGE !

**Conservatoire :**  
**Anniversaire**  
Pour les 400 ans de Molière,  
venez assister à un florilège  
de scènes de pièces du  
célèbre dramaturge.



**Amis de l'hameçon :**  
**Pêche miraculeuse**  
Un cadeau au bout de  
chaque ligne



**AEDAVIA :**  
**Ca roule !**  
Circuit cyclisme accessible à tous

**Société musicale :**  
**À tout cœur**  
16h : Représentation de la chorale



**Equilibris** parc Arsonneau :  
**Soyons zen**  
11h30 à 12h30 - 15h à 16h  
17h à 18h : Initiation au yoga



**REPARÉ**  
Café

**Ressourcerie :**  
**Coup de main**  
Répare vélo et Répare café : venez  
faire réparer vos appareils électriques,  
informatiques, mécaniques, bijoux...  
Un bénévole cherchera la panne  
avec vous !



**Mini Diving**  
**& Big Air**  
OSEREZ-VOUS LE GRAND SAUT ?



**Société Historique :**  
**Laissez-vous conter...**  
L'histoire de la commune  
en 9 ouvrages et au travers  
d'un jeu de l'oie bien  
particulier...

**LASER GAME**  
**GONFLABLE**  
À CHACUN SA CIBLE !





Jeudi 10 mars 2022 - 20 h - Salle des fêtes Le Colombier

# Quelles orientations données au budget 2022.

① & ② Les deux premières délibérations ont permis à la majorité arnolphiennaise de dresser les grandes lignes de son budget de l'année 2022 ainsi que les orientations prioritaires à mener au cours du mandat.

Les dotations financières de l'État se raréfiant et les prélèvements se montrant plus conséquents, le budget 2022 de la commune devra une nouvelle fois comme pour ces dernières années, maîtriser les dépenses de fonctionnement, notamment celles liées à la masse salariale.

Le budget prévisionnel s'établirait à 7 195 681 € en fonctionnement, soit -1,22 % par rapport à 2021, et à 3 984 919,10 € en investissement, soit -38,12 %.

Cette baisse sur les investissements s'explique par un étalement sur les trois prochaines années de la part du budget consacrée à la construction de la maison médicale, au lieu de reporter d'année en année un reste à réaliser jusqu'à l'achèvement du projet.

La programmation pluriannuelle d'investissement permettra la mise en œuvre des priorités du mandat. Le budget sera voté en avril.

## Quels sont les projets prioritaires ?

### Maison médicale

Outre la construction de la maison médicale proprement dite, dont le budget de 3 591 638 € s'étalera sur l'exercice budgétaire 2022 à hauteur de 718 327,20 €, puis 1 436 655,20 € en 2023 et enfin 537 655,20 € en 2024 (à noter que 899 000 € ont déjà été versés au budget 2020), la commune a retenu un maître d'œuvre afin d'assurer l'aménagement de ses abords à savoir : la gestion des eaux pluviales, les adductions et sorties des réseaux, la création d'un parking pour la patientèle et l'aménagement paysager. Les études d'avant-projet se déroulent durant ce premier semestre 2022.

### Pôle scolaire

Une réflexion est menée pour regrouper les activités scolaires en un site unique, par la construction d'une école et d'une structure sportive dans la perspective d'absorber l'accroissement attendu de population, de proposer un véritable pôle scolaire à proximité du collège et de rationaliser les coûts des quatre écoles en centralisant l'activité.

Le site pressenti pour accueillir cette structure est l'école Guhermont et le centre technique municipal appelé à être délocalisé sur la parcelle acquise zone des Corroyés par la commune en 2021.

### Aménagement du parc de l'Aleu

Relevant à la fois d'enjeux historiques, écologiques et culturels, le parc de l'Aleu nécessite des améliorations pour redonner ses lettres de noblesse à cet espace naturel destiné aux familles, promeneurs, sportifs et pêcheurs.

PHASE 1 (2022) - Mise en sécurité : abattage, dessouchage, élagage et broyage in situ d'arbres existants et plantation de 30 arbres d'essence locale, remise en état de la cascade, élagage des noyers du Caucase, fascinage des berges de l'étang et comblement du moine.

PHASE 2 (2023) - Mise en accessibilité : création de 2 places PMR (terrassements, revêtements perméables – stabilisé grave), rénovation et sécurisation des ponts, dépose des revêtements et rénovation des cheminements.

PHASE 3 (2024) - Mise en convivialité : remplacement et installation du mobilier urbain, plantations de convivialité.

PHASE 4 (2025) – Parachèvement : remplacement des lices, installation d'un ponton de pêche.

### Isolation du complexe sportif et création d'un street workout

Dans le cadre de la maîtrise de fonctionnement sur le volet énergétique, une étude est prévue pour convenir de travaux à entreprendre pour isoler le complexe sportif.

Leur montant est évalué à 1 440 000 € TTC. Il est proposé une inscription budgétaire 2022 pour la maîtrise d'œuvre et une inscription budgétaire 2023 pour les travaux.

Le street workout est un loisir sportif mêlant la gymnastique, la musculation ainsi que le parkour.

Mélangant figures de force, de souplesse, d'équilibre et d'agilité, le street workout se pratique essentiellement en extérieur. Il s'agit d'installer des modules à proximité du gymnase.

Le montant des travaux est évalué à 40 000 € TTC.

### Aménagement du cimetière

La commune se doit d'aménager l'espace du cimetière et de créer régulièrement de nouvelles places. Pour cela, elle propose sur 3 ans, la mise en place du constat d'abandon pour supprimer des concessions abandonnées et potentiellement dangereuses. L'ajout d'un columbarium, l'aménagement des allées, la création d'un espace cinéraire, la réfection totale du carré militaire sont également des projets en réflexion. Le coût total des travaux est estimé à 127 000 €.

Budget prévisionnel et calendrier estimatif du pôle scolaire

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Dépenses	456 000 €	440 000 €	530 000 €	1 770 000 €	3 190 000 €	3 320 000 €	1 000 000 €
Subventions	0 €	516 000 €	265 000 €	885 000 €	1 595 000 €	1 660 000 €	500 000 €

Budget prévisionnel pour l'aménagement du parc de l'Aleu

	2022	2023	2024	2025
Dépenses	155 340 €	69 314 €	153 534 €	153 148 €
Subventions	77 670 €	34 657 €	77 767 €	76 574 €

## Également à l'ordre du jour

3 a. Dans son objectif de réunir en un site unique les écoles de la commune autour de l'école Guhermont et du collège ainsi qu'en lieu et place des locaux actuels du centre technique municipal, la commune sollicite une subvention de 258 000 € au titre de la Dotation de Soutien de l'Investissement Local (DSIL) pour la phase 1 du projet, à savoir l'acquisition, la dépollution et la démolition du bâtiment situé au 15 rue des Corroyés, dont le total de l'opération se chiffre à 645 000 € HT. À cet emplacement est envisagée la construction d'un nouveau centre technique municipal comprenant, selon une prévision à confirmer : deux niveaux de sous-sol (garage et magasin-stock) – un rez-de-chaussée servant d'ateliers et de vestiaires – un étage de 300 m<sup>2</sup> de bureaux.

3 b. Une autre subvention de 177 111 € va également être sollicitée au titre de la DSIL pour la réhabilitation du parc de l'Aleu, dont le coût est évalué à 442 778 €. Lors du conseil précédent 15 février 2022, une subvention d'un montant identique avait été sollicitée auprès de la région pour le même projet, réduisant ainsi la part communale à 88 556 €.

3 c. Dans l'objectif de réduire la consommation d'électricité induite par l'éclairage public, la commune envisage de faire appel à une société pour en assurer l'exploitation et la maintenance. Il serait question de basculer notre éclairage public en LED. Pour information, la commune compte 1206 points lumineux dont 211 sont vétustes et 519 obsolètes. Le tout est piloté par 33 armoires d'éclairage public dont 7 sont vétustes et 4 à rénover partiellement.

D'un coût actuel d'électricité de 76 825,44 €, la facture passerait à 29 226,24 € avec du 100% LED et un abaissement de la durée d'éclairage, soit une réduction du coût de 61,96 %.

Le coût prévisionnel du marché d'une durée de 9 ans, assorti de 9 mois de travaux s'élèverait à 1 013 844 € HT.

La commune sollicite 65% de financement auprès de l'État au titre de la DSIL et 14,8 % auprès de la Région, soit 808 998,60 € de subvention. Le reste à charge de la commune serait de 202 768,80 €.

4 Une demande de permis de construire d'un projet privé prévoit la réalisation de 150 logements sur la parcelle sise 16 rue Stourm (le terrain de camping). La commune souhaite assortir ce dossier d'une convention de Projet Urbain Partenarial (PUP). En effet, cette réalisation va générer la venue de nouveaux habitants, estimée à 357 personnes dont des enfants qui vont rejoindre nos écoles. Cette

convention prévoit donc que la société à l'origine de ce projet puisse prendre part au financement du pôle scolaire que la municipalité souhaite élaborer à proximité du collège et du groupe scolaire Guhermont en lieu et place actuellement du Centre Technique Municipal (CTM).

La première phase de ce nouveau pôle scolaire comprend le déménagement du CTM pour la friche acquise par la commune zone des Corroyés. Cette phase se chiffre ainsi : les études (200 000 €), la démolition du bâtiment présent sur la fiche (200 000 €) et la construction d'un nouveau centre technique municipal (2 489 616 €). Soit un budget total de 2 892 309,20 €.

La participation demandée au promoteur privé s'élève à 735 000 €.

Le conseil municipal s'est déclaré favorable à cette convention.

5 Le conseil s'est montré également favorable à la rétrocession des 750 m<sup>2</sup> de voirie interne générés par la construction des 150 logements de la rue Stourm, à la commune par le promoteur.

6 Le conseil a approuvé le bilan foncier de l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France pour l'année 2020 au titre de son intervention sur le territoire de la commune.

## Parc de l'Aleu.

Le projet de réhabilitation du parc de l'Aleu est motivé en premier lieu par une mise en sécurité des lieux, par notamment une meilleure gestion sanitaire des arbres. Des marques de peinture sont apparues sur leur tronc. Décodage.



Repère topographique ayant servi à établir le plan du parc.



Arbre nécessitant un élagage.



Arbre dont l'état sanitaire nécessite un abattage.



Le projet d'un pôle scolaire débute par la destruction de ce bâtiment acquis par la commune zone des Corroyés pour y construire les nouveaux locaux des services techniques.

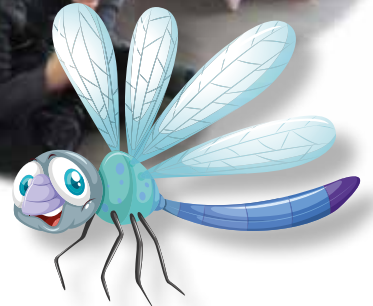
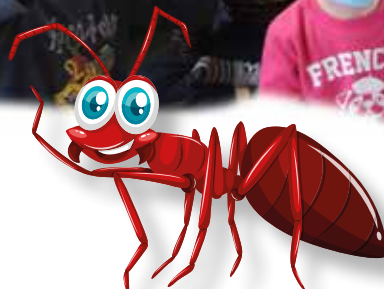
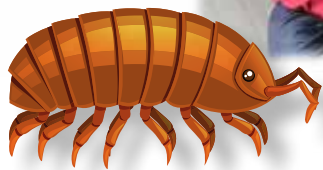
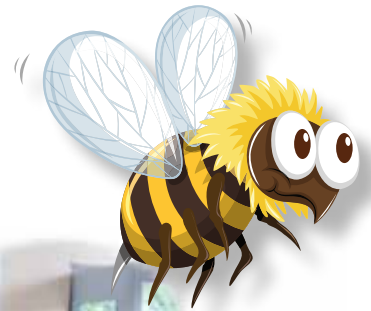
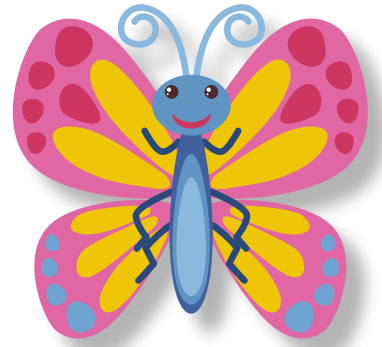


# Deux hôtels \*\*\*\*\* pour les insectes.



**A**ménagés par les enfants de l'accueil de loisirs deux hôtels à insectes ont trouvé place au parc de l'Aleu ; Coccinelles, papillons, bourdons, abeilles mais aussi syrphes, chrysopes, carabes, aphidius, pincés-oreilles et autres pemphredons trouveront ainsi

le gîte en complément de leurs refuges naturels habituels. Quant au couvert, les enfants comptent sur les jardiniers arnolphiens pour leur proposer de belles fleurs. En échange, certains insectes se régaleront des pucerons, une aubaine depuis l'interdiction des insecticides.





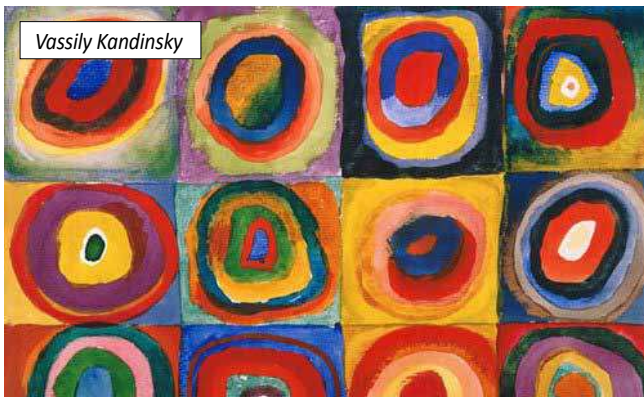
# Stage vacances Créa'Culture : à la manière de...



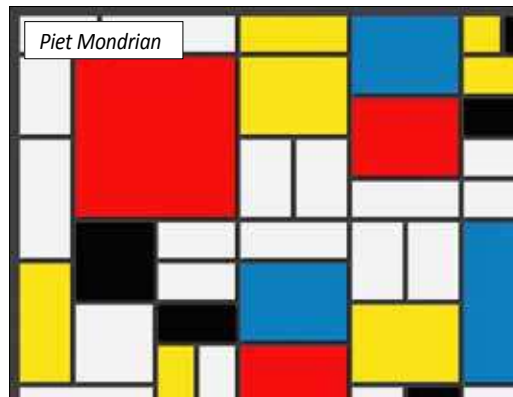
Henri Matisse



Takashi Murakami



Vasily Kandinsky



Piet Mondrian



## Retour en image.

**Samedi 12 mars**, le lancement de la grainothèque a mobilisé bibliothécaires, bénévoles, jardiniers et lecteurs pour une journée non-stop, au cours de laquelle les familles ont pu assister à des lectures sur le thème de la nature, mais aussi prendre part à un atelier de semis. Le clou de cette journée a été le repas sorti du sac pris en commun à la médiathèque. Rendez-vous est donné à toutes et tous l'an prochain. D'ici là, la grainothèque reste accessible aux horaires d'ouverture de la médiathèque et ce jusqu'à l'été.

**L**es bibliothécaires évoluent dans un environnement propice à la création et elles ne manquent pas d'en faire profiter leurs lecteurs, à commencer par les plus jeunes. Toujours dans le but de développer l'offre culturelle, la médiathèque propose pour la première fois des ateliers sous forme de stage pendant les vacances.

Ainsi, pour la première semaine des vacances de printemps, votre médiathèque « Les yeux d'Elsa » invite les enfants dès 7 ans à un nouvel atelier dénommé « Créa'Culture ». À raison de

4 sessions réparties sur 4 jours, au cours desquels le papier côtoiera peinture, coloriage, collage et dessin les artistes en herbe trouveront l'inspiration dans les œuvres de Matisse, Murakami, Modrian et Kandinsky.

**Quoi ?** : Créa'Culture

**Pour qui ?** : Enfants dès 7 ans

**Quand ?** : De 10h à 12h les mardi 26, mercredi 27, jeudi 28 et vendredi 29 avril

**Comment ?** : Gratuit sur inscription obligatoire.

**Au programme**

**Mardi 5 avril**

**9h15 et 10h30** : BB lecteurs pour les 0 à 3 ans.

**Samedi 9 avril**

**10h30** : BB lecteurs pour les 0 à 3 ans.

**Mardi 19 avril**

**18h30** : La dictée de Sylvie.

**Mercredi 20 avril**

**10h30 - 11h30** : Atelier Créa'lectures avec Sylvie pour les 3 - 6 ans.

**Samedi 23 avril**

**10h30 - 11h30** : Atelier Créa'lectures avec Sylvie pour les 3 - 6 ans.

**Jeudi 28 avril**

**10h à 11h30** : Cœur de médiathèque.

**Toutes les animations sont gratuites et sur inscription.**

**Restez connectés  
à la médiathèque via  
Facebook !**



Médiathèque « Les yeux d'Elsa » - Place du Jeu de Paume - 01 30 59 38 13 - [mediatheque@say78.fr](mailto:mediatheque@say78.fr) / [mediatheque.say78.fr](http://mediatheque.say78.fr)  
Ouverture : Mardi 15h-18h30 / Mercredi 10h-12h30 et 14h-18h30 / Vendredi 15h-18h30 / Samedi 10h-12h et 14h-17h

# Quels étaient nos commerces au début du XX<sup>e</sup> siècle ?



## Économie fleurissante.

Ville étape distante de 50 km de Notre-Dame et lieu de pèlerinage, notre commune a vu se développer l'hôtellerie et les relais de diligence, générant de nombreux gîtes, auberges, écuries et remises le long de la rue de Paris, aujourd'hui dénommée la rue Charles-De-Gaulle. Une situation idéale pour assurer le développement de l'économie locale.



Derrière leur comptoir bien achalandé, on retrouve au début du siècle dernier, le charcutier Albert Ménard et Marie Hamet, son épouse.

**L**es arbres des forêts environnantes, la présence de la chaux en sous-sol et les troupeaux de bétail pour nourrir tout ce petit monde s'est naturellement traduit par le développement de la tannerie. La vigne a aussi permis d'étancher la soif de tous, à hauteur de 250 000 bouteilles par an. Ces activités ont généré bien d'autres commerces comme le relate l'annuaire de 1934, à l'onglet Saint-Arnoult. Voici un extrait de la liste des enseignes et les noms des commerçants, dont certains doivent encore sonner dans la mémoire de nos aînés.

- 2 bazars : Thauvin, Yvrel
- 1 bijouterie : Tabourier
- 2 blanchisseries : Foirien, Larue
- 2 marchands de bois et de charbon : veuve Jonot, Rivet
- 1 marchand de charbon de terre : Thiol J.
- 1 marchand de chevaux : Touron
- 1 marchand de porcs : Fouchet James, Touron

- 6 épiciers : Économats Parisiens, Lanier, Guiborat, Meurger, Dock de la Beauce, Fagnou
- 2 boucheries : Garreau, Gachouy
- 2 boulangeries : Couet, Delarue
- 2 charcuteries : Bigot, Decaux
- 2 primeurs, volailles et poissons : Brouard, Texier
- 4 cafetiers : Couasnon, Guiborat, Isnard, veuve Bourdain
- 1 tabac : Bougas
- 4 hôtels : Couasnon, Isnard, veuve Bourdain, Courtiol
- 2 coiffeurs : Lacote, Maurey
- 3 cordonniers : Fouassier, Huaumé, Berthouï
- 4 merceries : Bougas, Drouhin, Guiborat, Meurger
- 1 ménager : Viol
- 2 quincailleries, plomberie, couverture : Chappard, Yvrel
- 5 marchands de décoration : Lacôte, Larue, Meurger, Guiborat, Drouhin
- 1 chausseur : Hédreul
- 1 bourrelier : Salière
- 1 graineterie : Blanchard
- 2 menuiseries Pailloux, Saucis J.
- 1 charpentier – charron – maréchal-ferrant : Thauvin Charles
- 2 peintres en bâtiment : Bordeau, Gauthier

- 1 entrepreneur de carrières de grès : Collet
- 3 entrepreneurs de transport : Couasnon, Fossard, Collet
- 1 scierie mécanique : veuve Jonot
- 1 entrepreneur de travaux publics : Collet
- 1 serrurerie : Langlais
- 2 entreprises de maçonnerie : Bunel, Laroche
- 1 horticulture : Prault
- 1 constructeur de vélocipèdes : Legrand
- 1 vendeur de vin en gros : Gobillon

Aujourd'hui la rue Charles-de-Gaulle n'arbore plus autant de petits commerces, mais la commune compte deux supermarchés, les boulangers et les coiffeurs sont toujours présents, les agences immobilières et les banques ont maintenant pignon sur rue, deux zones d'activités regroupent de nombreuses enseignes, préservant un peu d'artisanat, même si le travail du cuir et de la vigne a totalement disparu. Mais il est vrai aussi que Paris n'est plus à une journée de cheval de Saint-Arnoult.

Source : Ouvrages de la Société Historique et Archéologique de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

« Aujourd'hui la commune compte deux supermarchés, les boulangers et les coiffeurs sont toujours présents... »



L'hiver semble passé, les masques sont tombés, les activités extérieures vont pouvoir reprendre leur cours et la vie va redonner des couleurs à notre quotidien. Des travaux d'extérieurs mais aussi de certains locaux sont menés pour accompagner ce retour à la normale attendu et espéré.

Dans le parc de l'Aleu, les agents des services techniques ont disposé 5 nichoirs hors d'atteinte des prédateurs, du moins on l'espère. En complément des deux hôtels à insectes préparés par les enfants de l'accueil de loisirs (page 16), ces équipements sont un nouveau coup de pouce à la nature.



Devant la mairie mais également au skate parc, un nouveau banc en plastique recyclé a pris place. Prochainement, de nouvelles tables de pique-nique seront installées, notamment au parc de l'Aleu.



Des travaux d'étanchéité et de nettoyage des chéneaux ont été menés sur le clocher de l'église à plus de 30 mètres de haut. Pour l'occasion une nacelle dite araignée a été nécessaire.



Les vestiaires du terrain stabilisé du complexe sportif ont retrouvé des couleurs éclatantes.

Les vacances scolaires d'hiver ont laissé le champ libre aux peintres de la commune et permis de remettre un coup de pinceau expert au préau de l'école Camescasse.



En lieu et place du bac à déchets verts rue du Palais, déplacé rue de la Chapelle Saint-Fiacre sur le parking du cimetière, un transformateur électrique a été installé pour alimenter les 55 logements du champ des Pommiers. L'habillage de ce poste est prévu pour s'intégrer à son environnement.





# La mairie répond à vos interrogations.

La municipalité répond à vos questions. Celles-ci peuvent être posées via le site internet de la commune sur sa page d'accueil à la rubrique « Avis et Réclamations », ou directement au maire, à l'issue de chaque conseil municipal.



**Question >** 31 janvier 2022

Il me semble très urgent de procéder à la matérialisation au sol du passage piétons situé devant le cinéma. En effet, ce soir, à la sortie de la séance de 18h - 20h, nous étions quelques personnes à traverser et nous avons failli être renversés par une voiture qui sortait à vive allure du parking du champ de foire.

**Réponse :** Les derniers travaux de voirie menés face au Cratère expliquent l'absence de signalisation à cet endroit. Néanmoins, les dalles podotactiles sont présentes et tout prochainement les passages piétons seront

de nouveau matérialisés par des bandes blanches.



**Question >** 2 février 2022

Je voudrais faire une demande d'installation de poteaux (1 ou 2) sur le trottoir à l'angle des rues de la Chapelle Saint Fiacre et de l'Arbalète. Les automobiliste roulent souvent vite et lorsqu'ils tournent pour prendre la rue de l'Arbalète, ils empiètent parfois sur le trottoir (1 roue)

**Réponse :** Il n'est pas envisageable de disposer de tels équipements à chaque coin de rue. La simple application de la part des automobilistes du code la

route s'applique, à savoir adapter son allure en fonction des situations, en l'occurrence ralentir pour tourner dans une rue.



**Question >** 23 février 2022

Où est passée la borne à déchets verts située préalablement rue du Palais ?

**Réponse :** Un transformateur électrique pour alimenter les futurs nouveaux logements du Champ des Pommiers a été installé à l'emplacement de ce collecteur à déchets verts. Il a donc été déplacé. Il se trouve actuellement rue de la Chapelle Saint-Fiacre, sur le parking du cimetière.



**Question >**

28 février 2022  
Serait-il possible de déloger une bonne fois pour toutes les pigeons des combles de l'église ?

**Réponse :** Des filets anti-pigeons ont été disposés sur les ouvertures du clocher en 2021.



**Question >** 13 mars 2022

Sur la D988, en venant de Rochefort, on voit d'abord un panneau de limitation de vitesse à 70km/h puis le panneau de la commune. Cette disposition laisse croire que la limitation de vitesse dans St Arnoult est à 70km/h. Ne pourrait on pas supprimer ce panneau 70 et remettre un panneau 50 sur le panneau de la commune ?

**Réponse :** Le code de la route stipule déjà que toute entrée d'agglomération, sauf avis contraire sur ce panneau avec le nom de la ville, est limitée à 50 km/h. Notez également qu'à chaque entrée de ville, un panneau avertit déjà l'automobiliste qu'il rentre dans une commune avec la présence de zones à 30 km/h.



Posez vos questions directement à l'aide de votre smartphone.

## Majorité municipale

### La saison des projets commence... (Saison 2 Épisode 4).

Encore une fois, nous voudrions exprimer à nos opposants notre volonté de travailler ensemble pour notre commune, malgré les retours que nous jugeons négatifs lors de nos premières tentatives...

Il y a toujours des commissions, pas toutes celles que vous espérez, mais nous nous sommes déjà exprimés sur ce sujet.

Nous vous confirmons encore que nous n'avons aucune rancœur vis-à-vis des échecs ou des erreurs passés, il y a aussi eu de bons projets pour la ville.

Le projet de l'avenue Grivot, il fallait avoir le courage pour le commencer il y a plus de 15 ans... C'est vrai. Et depuis 10 ans ???

La maison médicale, un sujet compliqué, imaginé au mauvais endroit, avec un mauvais budget, sans abords, nous essayons de le résoudre, et certains nous reprochent de mettre trop de temps, sérieux ??

Les projets de constructions ou de rénovations des équipements sportifs : là encore nous proposons des solutions pour financer des équipements sportifs de la ville en conformité avec la loi... ça ne va toujours pas ??

Même nos demandes de subventions semblent poser un problème, nous en demandons pour l'ensemble de nos projets, bien évidemment, et nous continuerons pour être accompagnés au

mieux dans les projets d'amélioration de la vie des Arnolphiennes et des Arnolphiens.

Nous remercions d'ailleurs les services de l'État, de la Région, du Département, et de Rambouillet Territoires pour l'aide apportée, pour chacune de nos questions, pour chacun de nos projets. Nous apprenons chaque jour de l'expérience de ces services dédiés à l'amélioration de la vie publique.

Cette aide et assistance quotidienne démontrent que nous sommes capables de travailler en équipe, et d'échanger avec des opinions qui diffèrent. Nous sommes réalistes, aucun projet communal ne peut se réaliser seul, il faut échanger, partager pour mieux réaliser. C'est comme ça que nous pourrions vous proposer des projets pour le bien de notre commune, quand nous serons certains qu'ils sont réalisables.

Merci encore pour vos nombreux retours, et nous vous confirmons que nous continuerons à avancer, en évitant les actions que nous pensons être des tentatives désespérées de blocage de l'avancée des projets de la ville.

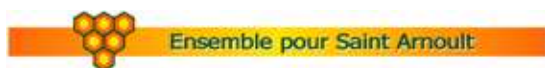
Le mois prochain (Saison 2 épisode 5), et pour le bien de la ville et de ses habitants.

Toute ressemblance avec des personnes existantes ou ayant existées serait purement fortuite.



## Opposition municipale

### Ensemble pour Saint Arnoult



Entre délire et folie des grandeurs.

Le budget oblige la majorité à se dévoiler.

Le déménagement du centre technique, décidé sans débat, coûtera 3 millions d'euros.

La construction d'une nouvelle école, plus de 6 millions, alors que les écoles actuelles ont des capacités d'accueil avec des classes fermées disponibles. Aucune étude des besoins réels de la commune et de solutions alternatives n'a été présentée au Conseil.

En lien avec la vidéosurveillance, le changement de tous les éclairages de grande hauteur se fera d'un coup (coût) pour 9 millions.

En une soirée, des sommes hallucinantes (plus de 9 années normales d'investissements) ont été validées par une majorité silencieuse, aux ordres, déconnectée du réel, sans débat de projet entre élus. Des financements sont espérés, sans garantie. Ils espèrent que le département donnera 10% de son fonds annuel de subventions pour notre seule ville.

La hausse des impôts locaux est déjà planifiée et annoncée : nous allons tous payer leurs délires.

### Saint-Arnoult et Vous



#### La Folie des Grandeurs...

##### Centre Technique :

Malgré une procédure judiciaire en cours, cette équipe s'obstine à délocaliser le centre dans un local en ruine, alors que d'autres terrains nus sont disponibles pour cette délocalisation. Après l'acquisition hasardeuse du terrain à 456 000€, le coût du projet a été dévoilé pour 2 845 000€. Mais, un coût clairement sous-estimé au vu de l'absence de chiffrage de la dépollution de l'actuel centre. Un gouffre financier irréflecté.

##### Parc de l'aleu :

La majorité prévoit un budget de 440 000€ sur 4 ans. Outre élaguer, abattre les arbres malades, et changer le peu de mobilier urbain existant, aucune créativité dans l'agencement du parc n'a été proposée. Aucun appel à projet ne vous a été soumis. Aucune réunion publique pour présenter un réel projet d'aménagement et tenir compte de l'avis des arnolphiens.

Manifestement, cette municipalité oligarchique décide seule, sans tenir compte de notre contribution ni de vos AVIS.

#### Où est donc la participation citoyenne, tant promise ?

## Les rendez-vous de Saint Arnoult Randonnée



**CONTACTS :**  
**Gilles au 06 87 01 55 12**  
**Pierre au 06 30 22 57 26**

Sorties tous les mardis après-midi et tous les dimanches à la journée, consultez le planning des sorties sur le site Internet : [randonnee78.fr](http://randonnee78.fr)

### Nouveautés Vendredi

Date	Heure	Lieu	Distance
Vendredi 8 avril	13h30	Clairefontaine : parking de l'église	8 km
Vendredi 15 avril	9h00	Saint Martin de Bréthencourt : Parking route de Corbreuse, face à l'église	12 km
Vendredi 22 avril	9h00	Dourdan forêt du Bréau Parking étang route de Dourdan	9 km
Vendredi 29 avril	9h00	Sermaise parking gare RER	6,8 km

### Vendredi 8 avril

**17h à 19h :** Permanence de l'Association Solidaire Complémentaire Santé. Salle Printemps à l'Espace Culturel Victor Hugo avenue Henri Grivot.

**20h47 :** Soirée jeux section adultes avec les Ludotiens, ouverte à tous. Accueil de loisirs, 10 rue de Guhermont : Infos sur [lesludotiens.com](http://lesludotiens.com)

### Samedi 9 avril

Lâcher de truites à la Mare Double. Gratuit pour les adhérents et 15 € pour les non-adhérents. 10 truites maximum par pêcheur. Contact : 06 89 13 91 79.

**14h :** Après-midi jeux section enfants avec les Ludotiens, ouverte à tous. Accueil de loisirs 10 rue de Guhermont. Infos sur [lesludotiens.com](http://lesludotiens.com).

### Dimanche 10 avril

**10h :** Les jardiniers bénévoles vous invitent à une balade-découverte des jardins partagés de la commune. RDV devant la mairie.

### Judi 14 avril

**12h à 16h30 :** Don du sang. Le Colombier.

**20h :** Conseil municipal. Le Colombier.

### Samedi 16 avril

**14h :** 4<sup>e</sup> rencontre d'échecs à la maison de l'USSA. Ouvert à tous. Contact et inscription : [g.c.hersemeule@free.fr](mailto:g.c.hersemeule@free.fr)

### Judi 21 avril

**13h30 :** Départ de la place Jean-Moulin avec les Amis de Saint-Arnoult pour le spectacle « Le regard vers l'est » au théâtre de Longjumeau. Renseignements M. Delhomme au 06 28 60 89 32.

### Vendredi 22 avril

**17h à 19h :** Permanence de l'Association Solidaire Complémentaire Santé. Salle Printemps à l'Espace Culturel Victor Hugo avenue Henri Grivot.

### Samedi 23 avril

Lâcher de truites à la Mare Double. Gratuit pour les adhérents et 15 € pour les non-adhérents. 10 truites maximum par pêcheur. Contact : 06 89 13 91 79.

**13h à 17h :** Traditionnel tournoi des cloches de Pâques organisé par la section tennis de table de l'USSA. Complexe sportif. Ouvert à tous.

**20h47 :** Soirée jeux section adultes avec les Ludotiens, ouverte à tous. Accueil de loisirs, 10 rue de Guhermont : Infos sur [lesludotiens.com](http://lesludotiens.com)

### Samedi 30 avril

**14h à 18h :** Répare café. Salle Paul Verlaine.

### Dimanche 1<sup>er</sup> mai

Toute la journée : Tournoi régional de tennis de table. Complexe sportif.

Présence des motards « Une Rose, Un Espoir » au marché.

### NOUVEAU

**Aux Écuries de Saint-Arnoult :**  
**Cours de poney pour les babys (3 - 6 ans) le samedi de 10h à 11h.**  
**Contact :**  
**06 60 52 95 37**



**STAGE D'EQUITATION DE PRINTEMPS AUX ECURIES DE ST ARNOULT**

Profiter des beaux jours pour initier vos enfants à l'équitation

**Du 25 Avril au 06 mai 2022**

De 9H à 16H30 prévoir un pique nique pour midi.

Stage à la demi journée pour les plus petits : 39 €

Stage à la journée : 48,50 €

Stage à la semaine : 210 €

Inscription auprès de Laurence au 06 60 52 95 37 [costej@hotmail.fr](mailto:costej@hotmail.fr)



**MAISON ELSA TRIOLET-ARAGON**  
et la ville de Saint-Arnoult-en-Yvelines

DIMANCHE **17** AVRIL 2022  
À PARTIR DE 14H

**CHASSE  
AUX  
ŒUFS**  
etc.

CHASSE AUX ŒUFS  
Enfants de 3 à 12 ans.

SPECTACLES JEUNE PUBLIC  
Musée d'art tout terrain  
d'Henriette et Huguette  
et Danse à Bulle




# État Civil

## Nos nouveau-nés

MIGONNEY COLNE Clara, le 15/02/2022

PETITOT Tao, le 17/02/2022

LECLERE Lyana, le 27/02/2022

## Ils se sont mariés

MERLET Hervé et GOETZ Elodie, le 18/03/2022

## Ils nous ont quittés

FAUVEZ Catherine, le 26/02/2022

MENCİK Maurice, le 26/02/2022

GUGLIELMI Martine, le 1/03/2022

DORDONAT Christian, le 5/03/2022

BRIDIER Françoise, le 7/03/2022

LE RESTE Gérard, le 15/03/2022

## SOIRÉE THÉÂTRE - VENDREDI 22 AVRIL 2022 À 20H

Salle Georges Wilson - « La Lanterne » de Rambouillet.

Retrouvez les grands élèves et les adultes de la Classe d'Art Dramatique du Conservatoire Gabriel Fauré.

1622-2022 : quatre cents ans que Molière nous touche, nous fascine, nous fait rire, nous éclaire !

Infos et réservations : [www.rt78.fr](http://www.rt78.fr)



## SORTIE ORNITHOLOGIQUE 21 mai 2022



La commune organise une balade ornithologique en immersion dans le parc de l'Aleu dirigée par Christian Letourneau, naturaliste passionné et membre du Centre d'Études de Rambouillet et de sa forêt.

Le rendez-vous est fixé à 10h au parking rue de Nuisement, face au complexe sportif, au niveau de l'aire de jeux pour enfants.

La sortie est limitée à 14 personnes âgées de 15 ans minimum. Équipez-vous avec des vêtements peu voyants et pensez aux jumelles.

**Les inscriptions seront à réaliser auprès du service Animation :**

**Mairie - Place du Jeu de Paume  
78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines  
Tél. : 01 30 88 28 89 - [ac@say78.fr](mailto:ac@say78.fr)**

30 AVRIL & 1<sup>ER</sup> MAI 2022  
- WEEK-END NATIONAL  
2<sup>È</sup> ÉDITION

AMITIÉ,  
SOLIDARITÉ,  
GÉNÉROSITÉ...  
POUR QUE LES AUTRES  
VIVENT !

LES MOTARDS VOUS PROPOSENT UNE ROSE CONTRE UN DON  
MINIMUM DE 2€, AU PROFIT DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER

Secrétariat Yvelines Sud  
Contact : [mme@semsp078@gmail.com](mailto:mme@semsp078@gmail.com)



## VOYAGE DES AÎNÉS LE 13 MAI 2022

Le CCAS invite nos aînés de 70 ans et plus à s'y inscrire dès le 20 avril par téléphone au  
01 30 88 25 20  
01 30 88 25 34.



Saint-Arnoult  
en Yvelines



**LE GRENIER DE LA REMARDE**

vous présente

# **SI MOLIÈRE M'ÉTAIT FOLLEMENT CONTÉ...**



**AU CRATÈRE DE ST-ARNOULT-EN-YVELINES**

**Samedi 9 avril 2022 à 20h30**

**Dimanche 10 avril 2022 à 15h30**

**TARIF AU  
CHAPEAU**



[www.gremarde.net](http://www.gremarde.net)